

Les aides financières à la rénovation énergétique de l'habitat évoluent en 2018 : Afin de vous aider à y voir plus clair, l'ADEME Occitanie lance Simul'Aid€s, un calculateur d'aides financières en ligne

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

Sachez qu'il existe des aides financières pour alléger le coût de vos travaux.

L'ADEME Occitanie fait le point sur l'évolution des modalités d'aides en 2018 et propose aux habitants de la région un nouvel outil en ligne (Simul'Aid€s) leur permettant d'estimer les aides auxquelles ils ont droit, en fonction de leur situation.

Tour d'horizon des aides financières 2018 pour la rénovation énergétique des logements

En cette période hivernale, l'ADEME Occitanie revient sur les aides financières accordées aux citoyens pour les aider à financer des travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Il existe, depuis plusieurs années, un dispositif complet d'accompagnement financier : crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), éco-prêt à taux zéro, TVA à taux réduit (5,5%), programme « Habiter mieux » de l'Anah (aides sous conditions de ressources), aides des fournisseurs d'énergie (certificats d'économies d'énergie), éco-chèque de la Région Occitanie, aides de certaines collectivités locales...

A noter cette année, quelques nouveautés et changements :

- Le [Chèque énergie](#) vient ainsi remplacer les tarifs sociaux de l'énergie et permettra aux foyers aux revenus modestes de payer une partie de leurs factures d'énergie et/ ou de financer certains travaux de rénovation énergétique
- Le [crédit d'impôt pour la transition énergétique \(CITE\)](#) a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2018 (avant sa transformation en prime en 2019), avec quelques modifications sur les équipements et matériaux éligibles :
 - Le taux d'aide est de 30 % pour les chaudières gaz à haute performance et de 15 % (uniquement jusqu'au 30/06/2018) pour les chaudières fioul à très haute performance énergétique ;
 - Les fenêtres ne sont éligibles qu'en remplacement de simple vitrage par du double vitrage et uniquement jusqu'au 30 juin 2018 au taux de 15% ;
 - Les portes d'entrée et les volets isolants ne sont plus éligibles en 2018 ;
 - Les dépenses éligibles pour l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique sont plafonnées à 3000 euros TTC ;
 - Il est désormais possible de bénéficier du CITE pour réaliser un audit énergétique de son habitat (en dehors des cas où celui-ci est obligatoire) ;
- Au sein de son [programme « Habiter mieux »](#), l'Anah (Agence nationale de l'habitat) lance cette année une nouvelle aide financière (« Habiter mieux agilité ») pour la réalisation de trois types de travaux simples : changement de chaudière ou de mode de chauffage, isolation des murs extérieurs et/ ou intérieurs, isolation des combles aménagés ou aménageables.

Ces aides, pour certaines cumulables, permettent à toute personne éligible d'envisager plus sereinement la rénovation énergétique de son logement.

La liste complète des aides est disponible en [cliquant ici](#).

Simul'Aid€s : un nouvel outil permettant aux habitants d'Occitanie d'identifier les aides financières disponibles

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver parmi toutes ces aides.

C'est pourquoi l'ADEME Occitanie propose désormais Simul'Aid€s, un outil exhaustif et simple d'utilisation, offrant aux particuliers un panorama des différentes aides existantes en Occitanie (en fonction de leur situation), qu'elles soient de niveau national, régional ou local.

Gratuite et accessible depuis le [site du réseau INFO ENERGIE en Occitanie](#), cette estimation complète et personnalisée s'effectue de manière anonyme.

En quelques clics, vous décrivez la situation de votre foyer (nombre de personnes, revenu fiscal de référence), les caractéristiques de votre logement (surface, année de construction) et les travaux envisagés.

Vous obtenez ensuite la **liste des dispositifs et des organismes financeurs** ainsi que le **pourcentage de l'aide financière estimée** pour la prise en charge de vos travaux. Cette simulation pourra être complétée par les informations et les conseils techniques des Espaces info énergie d'Occitanie.

L'exemple (fictif) de Madame Hélène DECHANVRE :

Madame Hélène DECHANVRE qui réside à Auch dans le Gers (32) souhaite engager des **travaux d'isolation** dans sa **résidence principale de 100 m²**.

En renseignant dans Simul'Aidés son revenu fiscal de référence (38 000 euros), son lieu de résidence (Auch), son nombre de parts fiscales (3) et les travaux de rénovation envisagés (isolation des murs par l'intérieur, isolation des combles et du plancher bas), **le simulateur lui indique qu'elle pourra potentiellement mobiliser 43% d'aides pour son projet !** Simul'Aidés **liste également les dispositifs mobilisés** (Eco-chèque de la Région Occitanie, Crédit d'impôt pour la transition énergétique, Certificats d'économie d'énergie).

En prenant contact avec l'Espace INFO ENERGIE du Gers, madame DECHANVRE a pu bénéficier gratuitement des **conseils techniques** avisés de la conseillère. L'entretien a permis également de prendre connaissance dans le détail des **conditions d'éligibilités aux différents dispositifs d'aides**, d'avoir une **idée du coût prévisionnel d'un tel projet** de travaux de rénovation énergétique **et d'une estimation des aides mobilisables**. En l'occurrence, dans ce cas de figure fictif, une prise en charge à hauteur de plus de 11 000 € (estimation réalisée à titre indicatif) : 1 500 € d'aide de la Région Occitanie (éco-chèque), un crédit d'impôt (CITE) de 5 040 € et près de 5 000 € d'aide allouée dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.

Pour en savoir plus, contactez le conseiller INFO ENERGIE le plus proche de chez vous

Si vous souhaitez obtenir des **informations détaillées, personnalisées, gratuites et indépendantes sur les travaux à réaliser, les aides financières et les professionnels qualifiés**, contactez les conseillers des Espaces INFO ENERGIE d'Occitanie, membres du réseau national « rénovation info service » : www.infoenergie-occitanie.org ou 808 800 700 (service gratuit + prix appel)

Cofinancé par l'ADEME Occitanie, la Région, l'Europe, les Conseils départementaux et plusieurs collectivités territoriales, le réseau INFO-ENERGIE, compte une cinquantaine de conseillers répartis dans 24 agences de la région.

A propos de l'ADEME Occitanie

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'ADEME participe, au niveau national et régional, à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.

Contacts presse :

Contacts Presse OXYGEN

OXYGEN - Aurélie Mauries / Aurélie Vérin - Tel : +33 (0)5 32 11 07 31 - aurelie@oxygen-rp.com - @aureliemauries

Contacts ADEME Occitanie

. [Franck Chatelain](mailto:franck.chatelain@ademe.fr) (Toulouse) - Responsable Communication - Tel. : +33 (0)5 62 24 00 36 - franck.chatelain@ademe.fr
. [Hubert Pscherer](mailto:hubert.pscherer@ademe.fr) (Montpellier) - Responsable Communication - Tel. : +33 (0)4 67 99 89 71 - hubert.pscherer@ademe.fr

¹ L'estimation des aides pouvant être perçues n'engage ni l'ADEME, ni le Point rénovation Info Service, ni les organismes financeurs.